

LES ECHOS

DECEMBRE 2024 JANVIER 2025

bulletin d'informations municipales

EDITO

Alors que l'année 2024 touche à sa fin, nous faisons face à une situation internationale préoccupante, marquée par des conflits persistants.

Dans ce contexte difficile, nous exprimons notre solidarité envers les habitants de Mayotte, en espérant que ce département de la République puisse surmonter ses défis et se relever durablement.

Sur le plan national, les incertitudes subsistent, qu'elles soient institutionnelles, économiques ou financières. Notre pays se trouve confronté à une société fracturée, traversée par des divisions profondes.

Pourtant, dans cette vie politique tourmentée, la commune incarne un îlot de stabilité. Elle assure avec constance la continuité des services publics, nourrit le lien social et rassemble ses habitants autour de valeurs partagées.

À chacune et chacun d'entre vous, nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements pour votre contribution quotidienne au service de notre collectivité.

A notre échelle, nous poursuivons avec détermination la mise en œuvre de notre programme municipal. Notre action reste riche et ambitieuse, portée par une motivation intacte. Malgré une conjoncture économique incertaine, nous pouvons être fiers de la gestion prudente et rigoureuse de nos finances, qui garantit la réalisation de nos projets.

En ces temps parfois anxiogènes, souvenons-nous des Jeux Olympiques de Paris 2024 qui nous ont offert une parenthèse enchantée. Ils ont célébré l'humanité, la résilience et la passion. Faisons de cet héritage une source d'inspiration pour bâtir, ensemble, un avenir de paix et de solidarité.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, de sérénité et de convivialité. Nous espérons vous retrouver très nombreux le 26 janvier prochain lors de la cérémonie des vœux pour partager un moment de proximité et d'échange.

Bones festes i felix any nou 2025



CONTACTEZ NOUS

commune-de-clara@orange.fr

Mairie de Clara-Villerach

1 rue de la Mairie

66500 Clara-Villerach

Tel : 09.60.43.06.36

Patrick Marcel : 06.73.94.76.36

Stéphane Salies : 06.33.96.54.16

Permanences des élus sur RDV :

A Clara les mardis de 18h30 à 19h30 et le premier samedi du mois de 10h à 12h.

A Villerach le troisième samedi du mois de 10h à 12h salle Polyvalente.

Ouverture du secrétariat Mairie au public les mercredis de 9h à 12h

Rejoignez-nous sur notre *facebook*

Clara Villerach

Abonnez-vous à l'application *Panneau Pocket* pour suivre les alertes et infos pratiques de la mairie



Commissions Intercommunales

Brèves des réunions auxquelles ont participé vos élus

Conseil communautaire

Renforcer la présence médicale sur notre territoire

Notre territoire, comme de nombreuses autres régions, est confronté à une pénurie de médecins, une problématique qui touche particulièrement nos communes rurales. Dans ce contexte, il est crucial de mettre en place des solutions adaptées afin de garantir l'accès aux soins pour tous.

Dans le cadre de cette démarche, une expérimentation a été lancée en février 2024 avec l'arrivée d'un médecin hospitalier, présent deux jours par semaine au Cabinet médical d'Olette. Cette initiative a montré des résultats encourageants, tant du point de vue de l'accessibilité aux soins que de la satisfaction des patients.

Lors de sa réunion du 12 décembre 2024, le Conseil Communautaire a décidé, en collaboration avec le Centre Hospitalier de Prades, de lancer un projet ambitieux visant l'embauche d'un médecin hospitalier itinérant. Ce dernier aurait pour mission d'exercer les fonctions de médecin traitant dans les communes de Prades, Ria-Sirach, Vernet-les-Bains, Vinça et Olette, avec un minimum de 17 consultations par jour. Le coût de ce projet pour la Communauté de commune serait de 160.000 €

Commission Déchets

Pneus usagers : Il ne sera plus possible d'amener ses vieux pneus à la déchetterie mais il faudra les déposer chez n'importe quel revendeur de pneus. Ils ont l'obligation de vous les prendre même si vous n'achetez pas de pneus chez eux.

Compostage : le type de déchets à composter évolue. On peut désormais ajouter tous les restes de repas (viande, poisson...)

Il existe deux types de biodéchets que vous pouvez associer pour le bon fonctionnement de votre composteur :

- Épluchures, fruits ou légumes crus ou cuits qui ne sont plus consommables, **restes de repas, viandes, poissons**, sachets de thé, marc de café, fleurs fanées, coquilles d'oeufs – soit les déchets de cuisine, riches en eau et en azote.
- Bois broyé, feuilles mortes, brindilles, sciures, copeaux, gazon séché et herbes fanées, paille, boîtes d'oeufs découpées – soit les déchets bruns ou déchets de jardin, riche en carbone.

Les services publics communiquant sur Panneau Pocket

480 smartphones suivent l'actualité municipale de Clara-Villerach sur Panneau Pocket. Nous n'y diffusons majoritairement que les informations qui concernent notre commune. Pour ne pas submerger le fil des actualités, nous ne pouvons pas relayer toutes les informations du secteur. Pour ne pas passer à côté d'informations qui pourraient vous intéresser, sachez que vous pouvez vous abonner sur Panneau Pocket à de nombreuses communes (Los Masos, Prades, Taurinya...) mais aussi la Communauté de communes Conflent Canigo, la Gendarmerie Nationale de Prades et le Syndicat intercommunal du Canal de Bohère.



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

SERVICES DÉCHETS

Déchetterie de Prades : Lundi au samedi : 9h-12h / 14h-17h15
Dimanche : 9h-12h

Encombrants : appelez le **04 68 05 62 64** du mardi au vendredi de 9h à 12h pour la prise de rendez-vous

Déchets verts : il est interdit de brûler ou d'abandonner vos déchets verts en pleine nature. Les déchets verts doivent être amenés à la déchetterie ou peuvent être broyés sur la commune avec le broyeur intercommunal (contactez vos élus)



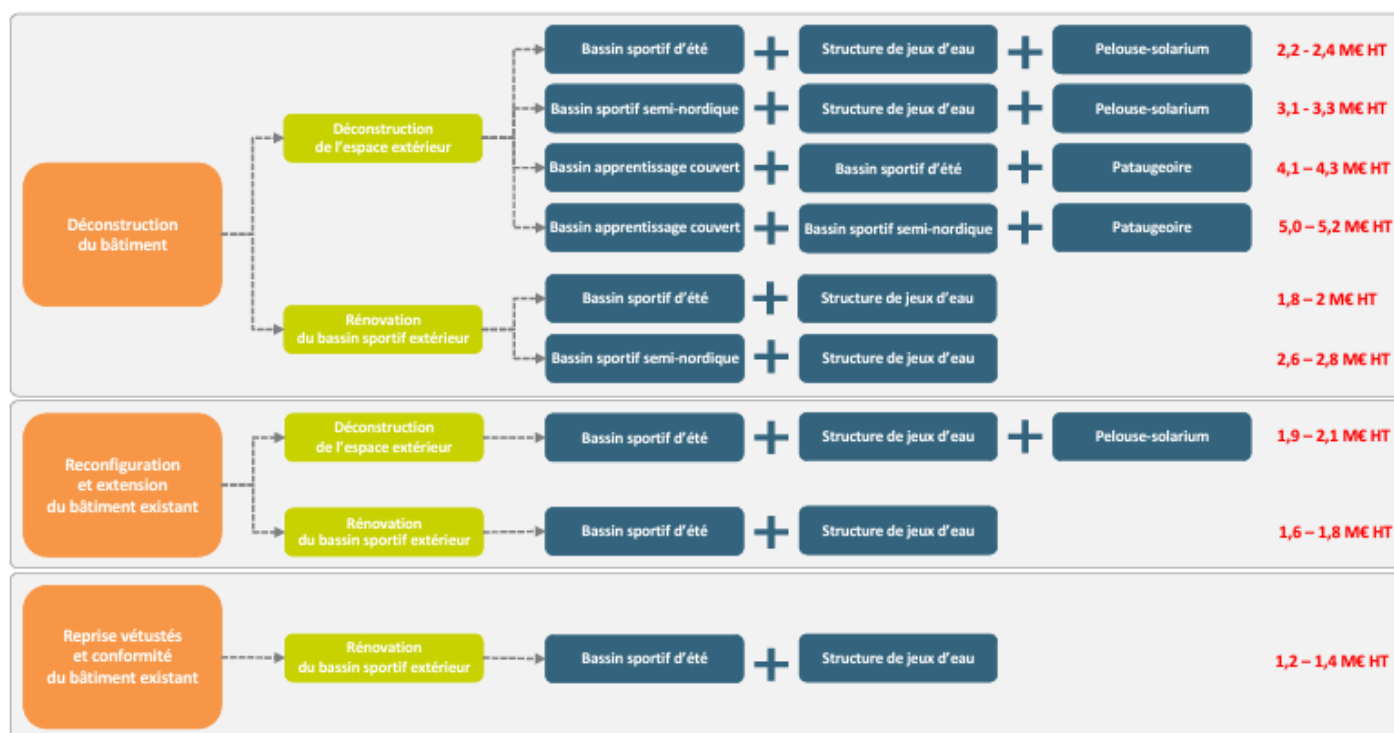
Commission Enfance Jeunesse

1. Un petit groupe d'élus (Taurinya, Fillols, Mantet, Prades, Nyer, Clara-Villerach, Fuilla, Finestret) s'est réuni le 26 novembre avec des représentants de parents d'élèves de différentes écoles primaires et du collège afin d'entendre leurs doléances et s'accorder avec leurs actions. Suite à cette rencontre, les élus se sont engagés à ce que leurs doléances soient traitées en commission : lutter pour la baisse des prix de la cantine 2024/2025 par l'examen de propositions d'alternatives, demander à ce que la Présidente de la commission s'acquitte de ses engagements envers les parents présents au Conseil Communautaire en mai 2024 c'est à dire organiser des commissions avec parents, faire en sorte que ces commissions soient des vrais lieux d'écoute et que leurs besoins soient réellement pris au sérieux, et demander à ce que les problèmes remontés par les familles soient communiqués aux élus pour être traités ensemble.
2. Lors de la Commission Enfance Jeunesse du 27 novembre, quelques avancées sont à noter. En effet, les élus ont réussi à obtenir à ce que plusieurs petits groupes de travail se réunissent dès janvier 2025 afin de trouver des solutions autour des thèmes suivants : baisse des tarifs de la cantine, lutte contre le gaspillage alimentaire...
3. Une commission menu/restauration collective a regroupé le 3 décembre des parents délégués, des élus et des professionnels. Elle a engendré de l'engouement de la part des élus et de la part des parents qui ont trouvé oreille attentive. Cette commission mixte (parents, élus, professionnels) s'annonce prometteuse.

Commission Sport

La Commission sport s'est réunie le 3 décembre pour réfléchir à l'avenir de la piscine intercommunale. Le premier projet évalué à 12 millions d'euros ayant été définitivement abandonné par le Conseil communautaire au vu des augmentations d'impôts que cela pouvait engendrer. Les membres de la Commission ont pris connaissance des difficultés techniques qui pourraient s'opposer à une ouverture de la piscine l'été prochain. Des travaux d'urgence devront être entrepris pour ouvrir. La piscine nécessite d'importants travaux structurels. Neuf scénarios ont été présentés à la Commission : de la simple reprise des vétustés avec la mise en conformité du bassin existant (1,2 millions d'euros) à la destruction du bâtiment avec la création d'un bassin sportif semi-nordique, jeux d'eau et bassin d'apprentissage couvert (5,2 millions d'euros). Les membres de la commission demandent un scénario complémentaire concernant le bassin semi-nordique : construction de nouvelles installations techniques + bassin semi nordique + bassin « moyen » ouvert et pataugeoire ou jeux d'eau. Les membres de la Commission sont attachés à garder un bassin d'apprentissage qui est très utilisé par les familles l'été. Ils ont insisté pour que, quelque soit le scénario retenu, soit également envisager l'utilisation d'énergies renouvelables à l'avenir.

La déléguée aux sports de Clara-Villerach a rappelé l'importance d'offrir une plage plus large d'ouverture pour les scolaires et a demandé d'ouvrir la piscine en septembre 2025 afin de « tester » si les scolaires s'emparent de ce mois supplémentaire.





Rappel Budget participatif

Vous avez jusqu'au 31 JANVIER pour déposer vos propositions!!

Ce budget qui correspond à 6% du budget d'investissement de la commune a déjà permis d'acquérir : des panneaux de signalisation routière personnalisés avec la photo des enfants du village, une double friteuse et des barnums pour faciliter les festivités, des récupérateurs d'eau de pluie et des fresques pour embellir les murs de nos villages (en cours de conception). Il y a trois ans, votre vote a également encouragé notre équipe à demander à la communauté de communes de s'équiper d'un broyeur de végétaux pour le mettre à disposition de nos villages. C'est chose faite puisque des habitants référents et l'employé municipal sont formés à son utilisation.

**Ce budget peut permettre de répondre à d'autres besoins ou envies des habitants.
N'hésitez pas !!**

Ecole de musique du Conflent

L'École de musique du Conflent fait face à des difficultés financières. Vous avez été nombreux à répondre à l'appel du concert de soutien et à la campagne de dons, et nous vous en remercions chaleureusement. En 18 ans, l'École a vu son nombre d'élèves passer de 75 à 240, un succès indéniable. Cependant, plusieurs facteurs contribuent à sa situation actuelle : la stagnation des subventions, les cotisations des adhérents qui, malgré deux augmentations successives, couvrent désormais moins de 50% des frais d'enseignement et l'augmentation des charges salariales.

Vos contributions permettront probablement à l'École de musique de terminer cette saison. La municipalité participera aux concertations au sein de la Commission culture et suivra de près les décisions du Conseil Communautaire concernant la pérennité de l'École sur notre territoire, celui qui accueille le festival de Pau Casals.





Médiathèque Espérance

Dans le cadre de la neuvième édition des nuits de la lecture, sur le thème des Patrimoines, Éliane vous propose un atelier d'initiation à la généalogie le **samedi 25 janvier à 9h30 à la médiathèque Espérance** 1 rue des tilleuls, de quoi répondre peut-être à votre rêve de retracer l'histoire de votre famille. Cet atelier s'adresse à tous les curieux débutants ou déjà initiés.

À partir de 10h30 vous pourrez parcourir l'exposition des photos anciennes de la commune et assister à la projection de la vidéo de la montée des ânes au Cortalet .

La Ludo d'aqui, un partenaire incontournable de la médiathèque Espérance

En décembre l'association la Ludo d'aqui nous a proposé trois animations.

Deux à la médiathèque, avec la création du jeu "Sorcière gare à ton derrière". Les participants après s'être inspirés d'un jeu existant, ont minutieusement confectionné 70 cartes reprenant les rues du village.

Un jeu de piste à Clara, à l'occasion de l'arrivée du père Noël a invité les enfants à rechercher des indices cachés d'un endroit à l'autre du village jusqu'au trésor final.

Chacun a pu repartir avec le jeu "Sorcière gare à ton derrière". Ces animations ont été très appréciées de tous. C'est en répondant à l'appel à projet "grandir en milieu rural " de la MSA grand sud que la Ludo d'aqui a pu nous proposer gratuitement ces trois animations.

Nous remercions chaleureusement Sophie de l'association, pour sa disponibilité, son dynamisme et sa sympathie et son intérêt pour Clara-Villerach.

Vous pouvez retrouver la Ludo d'aqui sur *Facebook*.

La médiathèque est ouverte le samedi de 10h30 à 12h30 et le mercredi de 16h15 à 18h15 à Villerach.

Facebook : Médiathèque de Clara-Villerach Espérance

Contact mail : mediathequeclaravillerach@gmail.com





Nos sportifs à l'honneur

Trois graines de champions !

Les enfants de nos villages font honneur à Clara-Villerach

Bravo à Léo du club du **Triathlon Conflent Canigó**, champion de la dernière manche du Challenge Régional des Clubs Jeunes 2024 en Run and Bike !

Bravo à Camille du club **SBF du Conflent**, pour son titre de champion départemental en Boxe Française 4ème série dans sa catégorie poussin -33kg !

Bravo à Maxine du **Judo club pradéen** qui finit vice-championne départementale dans sa catégorie minime -48kg ! Elle se qualifie pour les "petites régions" !

Et pendant ce temps là Marco, entre voile et grimpe...

Début décembre Marco Rollot a pris le large en Méditerranée avec l'Eolia un sloop de 9.50m. Il navigue entre les différentes îles, louvoie entre tempêtes et embûches. Aux dernières nouvelles, il s'est échoué sur une plage des Baléares après que les amarres ont rompu suite à des coups de vents et un moteur qui ne démarrait pas. Après deux jours de sauvetage, il a pu être remorqué et remettre à l'eau l'Eolia.

Mais pour Marco, rien n'est un problème, il profite de randonner et grimper tout ce qui lui tombe sous la main.

Activités motrices avec le Centre de Ressources Territoriales

Parce que l'activité physique n'est pas réservée aux plus jeunes ni aux plus téméraires, la municipalité en partenariat avec le CRT de Prades propose son deuxième atelier de coordination et de motricité. Le **10 janvier 2025 à la salle des fêtes de Villerach à partir de 10h30** un éducateur d'activités physiques adaptées s'occupera de toutes les personnes de Clara et de Villerach de plus de 60ans désireuses de vivre un moment convivial et de s'occuper de soi. Le CRT peut venir vous chercher à votre domicile, à Clara ou à Villerach, sur simple inscription au 06.03.31.87.70





VOL DE BOIS

Suite à des signalements, la municipalité rappelle que le bois coupé sur les parcelles appartient aux propriétaires de ces parcelles. Les propriétaires le coupent et le laissent sécher. En aucun cas ils ne l'abandonnent. De plus, tout tronçonnage et enlèvement de bois doit être autorisé par les propriétaires des parcelles.

Selon l'article 547 du Code civil, le bois appartient au propriétaire. En conséquence, le prélèvement de bois mort dans une propriété privée est passible de trois ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende, d'après l'article 311-2 du Code pénal. Toute infraction à ces règles fera l'objet de plaintes pour vol à la gendarmerie.

Rencontre avec...

Stéphane Durieux, Les arts de taille, arboriste-élagueur, Clara



La Martinique, la Réunion, les Cévennes et finalement une jolie petite maison à Clara...

c'est dans notre commune que Stéphane s'est installé cet été avec sa fille. Les Pyrénées Orientales, il les connaissait pour y avoir habité il y a une vingtaine d'années mais aussi pour y avoir réalisé des chantiers sur notre précieuse Route Départementale 66 (ex-RN116) lorsqu'il a fallu sécuriser les falaises.

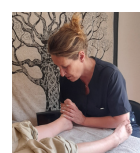
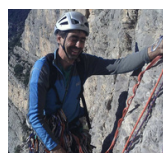
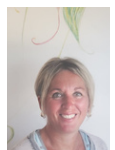
En effet, ça fait plus de 25 ans qu'il se suspend dans le vide en tant que cordiste. Sa première vocation de bucheron et sa passion pour les travaux acrobatiques l'ont conduit tout naturellement à passer un certificat de spécialisation d'arboriste-élagueur. A son compte depuis quatre ans il offre de nombreux services autour des travaux en hauteur ou de la taille des arbres : il abat, taille, tronçonne, entretient les jardins, évacue les végétaux, débroussaille, tond... Il pratique une taille raisonnée afin d'optimiser au mieux la coupe des végétaux. Son œil averti pour identifier l'état de santé d'un arbre lui permet de proposer les solutions adaptées pour sauver les végétaux et leur permettre de s'épanouir. Il peut aussi abattre n'importe quel spécimen dans n'importe quelle situation complexe (difficile d'accès, près des habitations...) et broyer les déchets si l'on souhaite garder le broyat pour faire du paillage. Il est qualifié, habilité et assuré pour ces travaux dangereux. Ses clients sont toujours heureux de sa réactivité et du soin apporté à son travail.

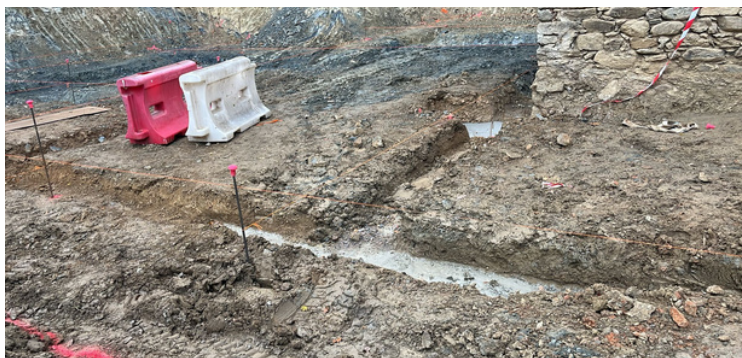
A l'heure où les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD) sont de plus en plus injonctives en raison de la sécheresse et du risque incendie, il est plus qu'intéressant d'avoir dans sa liste de contacts les coordonnées de Stéphane. N'hésitez pas à le rencontrer !

Stéphane Durieux, **Les arts de taille**, arboriste-élagueur, 06 34 09 78 48

stefandurieu30@gmail.com

Si vous êtes un professionnel du village (artisan, acteur économique...), un bénévole dans une association et que vous souhaitez faire connaître votre entreprise ou votre association via ce bulletin municipal, rapprochez-vous de vos élus.





POINT TRAVAUX

- Fin de l'enfouissement des réseaux Avenue du Général De Gaulle à Clara et de la modernisation des candélabres
- Amélioration de la voirie Rue des Mimosas
- Réalisation de la fontaine sur le nouveau parking à Clara et raccordement au réseau d'eau
- Aménagement de l'espace devant l'Eglise Saint Sylvestre après la démolition de la ruine : un grand merci à Patrice et sa tractopelle, Yves, Claude et Louis !

Ici on aime la vie : ralentissez !

Certains véhicules roulent trop vite sachant même que certains endroits sont dangereux : rétrécissement de voies, manque de visibilité, piétons...

De nombreux enfants arpentent les rues des villages, il serait dramatique d'assister à un accident. Heureusement, jusqu'à présent les accidents n'ont concerné que de la tôle. Nous en appelons donc à votre conscience et votre responsabilité pour faire preuve de plus de prudence.

Pour rappel, la vitesse sur la traverse et dans les villages est limitée à 30 km/h.

Permanences des Conciliateurs de Justice

La conciliation de justice est un mode de règlement des différends au civil.

Passage obligé lorsqu'un différend surgit, la conciliation de justice s'inscrit dans le code de l'organisation judiciaire, lequel incite fortement à tenter la conciliation pour les différends de la vie quotidienne. La conciliation peut intervenir en dehors de tout procès, ou être déléguée par un juge à un conciliateur de justice. C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite. Si elle aboutit, elle donne lieu à un constat d'accord total ou partiel qui peut être homologué par le juge pour lui donner force exécutoire.

Les différends concernés sont : les relations entre bailleurs et locataires, entre commerçants, entre particuliers, en matière de consommation, en matière de baux ruraux ou commerciaux, en matière prud'homale, les problèmes de copropriété, les troubles du voisinage, les exceptions faites des affaires pénales, des affaires familiales et des différends entre administrés et administrations.

C.C.A.S. 32 av Pasteur 66500 Prades

Conciliateur de Prades : ZAE PFEL André 07 88 08 69 00

2ième et 4ième mardi de 9h à 12h





Concours “Décorons nos villages”

Un jury composé de trois habitants de Clara est venu visiter Villerach (et inversement) la semaine de Noël afin d'élire les meilleures décorations. Cette année deux grands prix seront décernés : le prix ILLUMINATIONS et le prix CREATIVITE.

Et pour que la fête soit encore plus belle que l'an dernier, de nombreux cadeaux seront à remporter grâce à la générosité des habitants et des partenaires de la commune que nous remercions chaleureusement.

Le bien-vivre sera à l'honneur dans les récompenses, il y en aura pour tous les goûts : gastronomie, sport, bien-être, beauté...

De nombreux lots sont à remporter, il y aura donc beaucoup de gagnants :

- 1 bon d'achat de 25€ chez **Le barbu des Pyrénées**, boulanger de Catllar
- 1 bon cadeau pour "2 menus Clara" offert par Gilles Bascou des **Loges du jardin d'Aymeric**
- 1 bon d'achat pour une pâtisserie pour 6 personnes **Au Pêché mignon** à Prades
- 1 magnum de vin blanc macabeu offert par **Ronald Joachin**
- 2 jambons offerts par **les élus de la municipalité**
- 1 panier garni de Yann **"La ferme aux Z'ab"**
- 1 bon d'achat de 35€ pour **la boucherie Capalita** offert par Laure et Cédric Capalita
- 1 panier garni Bio offert par **la Biocoop La Plantula** grâce à Claude Marsal
- 1 mois de sport avec Elodie Bial offert par **Studio 13**
- 1 mois de Qi Gong et de méditation de l'association de Marie, **Réveiller le Qi**
- 1 place de "canyon découverte" (à partir de 8 ans) offert par Marco Rollot de **Canyon Canigou**
- 6 mois de boxe française (licence + adhésion) chez **SBF Conflent**
- 1 cosmétique **A la bonne nature** offert par Leila
- 3 bons pour 1 séance de réflexologie plantaire (durée de 60min, pour une valeur de 50€/ séance) offerts par **Marie Bô**
- 1 séance d'hypno-relaxation d'une valeur de 60€ offert par **Céline Bosch**
- 5 entrées aux **Bains de Saint Thomas**
- 1/2 h de massage ayurvédique relaxant et enveloppant offert par **Cécile Boulic**
- 1 télémètre offert par **Chausson**

Et bien d'autres surprises...

La remise des prix aura lieu lors de la cérémonie des vœux de la municipalité **le 26 janvier à 17h à la salle des fêtes de Clara.**





Bonnes fêtes de fin d'année à tous !







VIE MUNICIPALE ET AUTRES INFOS

Vœux du Conseil municipal

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie des vœux qui se tiendra **à 17h00 à la salle des fêtes de Clara le dimanche 26 janvier 2025.**

Résultats du concours "Décorons nos villages"

Les deux jurys rendront leur verdict lors des vœux de la municipalité.

Soirée de la Saint Sylvestre

Samedi 31 décembre, Sempres Endavant organise la soirée de la Saint Sylvestre à partir de 19h30 à la salle des fêtes de Villerach.

Places limitées, inscription auprès de Stéphane ou de Bruno.

Soirées Jeux

Les vendredis soirs, des habitants des deux villages organisent des soirées jeux de société et jeux de cartes. En alternance entre la médiathèque à Villerach ou la salle des fêtes à Clara, **rdv à partir de 20h30**. Vous pouvez vous renseigner auprès de Johan au 07 62 25 74 52.

Atelier généalogie

Eliane proposera son atelier **à la médiathèque Espérance le samedi 25 janvier à 9h30**.

Hélène

Hélène PECCOUD née HOLENKA nous a quittés le 17 novembre 2024 à l'âge de 90 ans. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Information paroissiale

La messe de la Saint Sylvestre sera célébrée à la chapelle de **Villerach le 31 décembre à 17h**.



Assemblée générale de Sempres Endavant

Dimanche 12 Janvier à 16h30 à la salle des fêtes de Villerach aura lieu l'Assemblée Générale de l'association avec à l'ordre du jour : le bilan financier 2024, le renouvellement du bureau, le renouvellement des cartes d'adhérents, la programmation des rencontres 2025 et la préparation du carnaval et du défilé à Prades le 2 Mars. Toutes vos idées sont les bienvenues (loto, randonnées, bingo ...)

Une galette des rois et du cidre seront partagés à l'issue de la réunion.

Activités motrices pour les plus de 60 ans

Le 10 janvier 2025 à la salle des fêtes de Villerach à partir de 10h30 un éducateur d'activités physiques adaptées proposera un atelier de coordination et de motricité à toutes les personnes de la commune de plus de 60ans. Venez nombreux !

Exposition des Artistes

Du **1er au 9 février 2025**, à Clara-Villerach l'art se met dans tous ses états.

Vous êtes artiste, peintre, sculpteur, photographe ou créateur en tout genre et vous avez envie de partager votre passion avec les habitants, nous vous proposons de participer à la prochaine exposition des artistes du village.

Pour tout renseignement, contactez Nathalie au 06.38.40.61.77

Un vernissage festif le samedi **1er février à 18h à la salle des fêtes de Villerach** ouvrira cette semaine artistique.

Don d'habitants

Nous remercions chaleureusement René et Marie-José Lago pour leur don d'un téléviseur à la commune.

